

COMMUNE DE WILLEMS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2015 – 19 HEURES

Affiché le

L'an deux mille quinze, le 14 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de WILLEMS (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry ROLLAND, Maire.

La convocation a été adressée le 09 décembre 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 23 présents : 20 votants : 23

Étaient présents : ROLLAND Thierry, PROUEUR/LOZINGUEZ Aurore, REFFAS Alain, DEFFONTAINE Bernard, DELEPLANQUE/LEROUGE Nadine, JONVILLE Yves, BONIFACE Patrick, BRAME/VERSTRAETE Anne-Marie, LEPERS Jean-Pascal, LIROT/ROUSSEL Nathalie, DUCHATEL/DORMIEU, MARESCAUX/DUHAMEL Garlonne, Constance, NEUKERMANS Christophe, VERMEEREN Valérie, VERRIEST Marie-Ghislaine, DE NANTEUIL Christian, DEFFONTAINE/NOEL Angélique, FRENO Marina, CARELS Ludovic, VANBENEDEN Yves.

Étaient absents excusés : PETIT Alain (pouvoir donné à Alain REFFAS), PRUVOST Peggy (pouvoir donné à Patrick BONIFACE). GOSSART/LECLERCQ Laurence (pouvoir donné à Aurore PROUEUR).

Avant de passer à l'examen des points inscrits à la présente séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire s'exprime sur les résultats des élections régionales, souligne la bonne tenue des opérations électorales, remercie les citoyens bénévoles ayant participé aux dépouillements, et fait ensuite état de sa volonté de procéder à une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre dernier.

Une minute de silence est respectée dans l'assemblée.

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est déclarée ouverte à 19 heures.

DORMIEU/DUCHATEL Constance a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de passer à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Adoption du Procès Verbal – séance du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2015

PJ : annexe1 _compte rendu_CM 29 /09/ 2015

Monsieur le Maire appelle mesdames et messieurs les conseillers municipaux à formuler leurs remarques sur le compte rendu de la séance du 29 septembre 2015.

Madame Angélique DEFFONTAINE formule une remarque, sur les documents budgétaires intitulés comptes administratifs 2013 et 2014 afin de constater l'augmentation en section de fonctionnement d'environ 200 000 euros.

Monsieur le Maire précise qu'un document a été rédigé et qu'il sera annexé au prochain Conseil Municipal, ce sujet n'a pas été traité en conseil municipal à la demande d'Angélique DEFFONTAINE celle-ci rappelle qu'elle n'a pas rencontré l'adjoint aux finances et réitère sa demande d'explication. L'adjoint aux finances lui répond que le compte administratif est consultable.

Après en avoir délibéré, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal approuvent par 19 voix 'pour' et 4 abstentions le procès verbal.

2. Délibération n° 2015121401 Repas – goûter spectacle – excursion et colis des aînés. Année 2016

Madame Marina FRENO demande si la dotation des colis a été revue à la hausse ou à la baisse. Monsieur le Maire lui répond que les prestations ont été les mêmes que l'année dernière.

Délibération adoptée à l'unanimité (24 voix).

3. Délibération n° 2015121402 Tarif des locations de salles municipales année 2016.

Monsieur le Maire précise que sauf exception (cantine scolaire) l'ensemble des tarifs n'augmentent pas cette année compte-tenu de la situation économique de notre pays, et notamment d'une inflation quasi nulle.

Et ceci dans un souci de la majorité du conseil municipal de ménager le pouvoir d'achat des familles Willemoises.

Délibération adoptée (23 voix pour).

4. Tarif de location des salles du pôle multifonctionnel – année 2016.

Madame Angélique DEFFONTAINE demande quand les tarifs ont été présentés en commission. En l'absence de Monsieur Alain PETIT, Monsieur le Maire propose de lui répondre ultérieurement. Monsieur le Maire explique la tarification de cet équipement et la possibilité pour les associations de profiter d'un tarif équitable d'une part et la possibilité de valoriser les services rendus par certains utilisateurs (sophrologie, yoga...) au bénéfice des enfants qui suivent ces activités lors des NAP.

De même, certaines associations qui vendent leurs prestations sont assujetties au paiement de la location.

Madame Angélique DEFFONTAINE demande alors dans ce cas pourquoi le club de tennis n'en fait pas même avec le professeur qui dispense des cours. Réponse lui est alors faite par Monsieur le Maire sur la spécificité du contrat liant le club de tennis à son professeur.

Délibération adoptée (19 voix pour – 4 abstentions.)

5. Délibération n° 2015121404 Tarif des concessions au cimetière communal – année 2016.

Délibération adoptée (23 voix pour).

6. Délibération n° 2015121405 Tarif du Colombarium

Madame Angélique DEFFONTAINE demande que soit permis pour les familles, la réunion de 3 urnes funéraires au lieu de 2. De même, la possibilité d'enterrer les urnes par la conception de petits caveaux. Monsieur le Maire note cette demande déjà évoquée l'année dernière. Il précise que des solutions nouvelles pour la gestion du cimetière en 2016 plus paysagères ont été envisagées l'année dernière mais en raison d'une année chargée en chantiers et élections, il n'a pas été possible d'aller plus loin pour l'instant. Une étude générale sera réalisée.

Délibération adoptée (23 voix pour).

7. Délibération n° 2015121406 Désignation d'un coordonnateur et de 5 agents recenseurs pour enquête publique de recensement de la population 2016.

Délibération adoptée (23 voix pour).

8. Délibération n° 2014121407 Convention de partenariat ALSH Noël avec la commune de Chéreng.

Délibération adoptée (19 voix pour - 3 abstentions – 1 contre).

9. Délibération n° 2015121408 Ouverture des ALSH petites vacances scolaires année 2016.

Délibération adoptée (21 voix pour – 2 abstentions).

10. Délibération 2015121409 Ouverture des ALSH été 2016.

Délibération adoptée (21 voix pour - 2 abstentions).

11. Délibération 2015121410 Ouverture camp d'adolescents été 2016.

Délibération adoptée (21 voix pour - 2 abstentions).

12. Délibération 2015121411 Tarifs ALSH petites vacances scolaires d'hiver et de printemps 2016.

Délibération adoptée (19 voix pour - 4 abstentions).

13. Délibération 2015121412 Tarif camp d'adolescents

Délibération adoptée (23 voix pour).

14. Délibération n° 2015121413 Rémunération du personnel des ALSH petites vacances scolaires et mercredis récréatifs – année 2016.

Délibération adoptée (23 voix pour).

15. Délibération n° 2015121414 Rémunération du personnel des ALSH et camp d'adolescents 2016.

Délibération adoptée (23 voix pour).

16. Délibération n° 2015121415 Tarif garderie maternelle animation scolaire ludique et mercredis récréatifs année 2016.

Délibération adoptée (23 voix pour).

17. Délibération n° 2015121416 Concours des maisons fleuries et jardins potagers année 2016.

Délibération adoptée (23 voix pour).

18. Délibération n° 2015121417 Révision du prix du repas au restaurant scolaire municipal.

Monsieur le Maire explique sa désapprobation concernant les augmentations contractuelles du prestataire Sobrie restauration qui augmente le prix dans un contexte d'inflation nulle.

Madame Angélique DEFFONTAINE demande le prix d'un repas facturé par Sobrie restauration. Après étude il est précisé que le prix est de 2€10.

Délibération adoptée (19 voix pour , 4 abstentions).

19. Délibération n° 2015121418 Fournitures scolaires aux élèves des écoles publiques - Année scolaire 2016 / 2017.

Délibération adoptée (23 voix pour).

20. Délibération n° 2015121419 Recrutement d'un personnel pour le RAM.

Madame Angélique DEFFONTAINE félicite le Maire de cette continuité de service proposé à la petite enfance et aux assistantes maternelles pour favoriser le lien et l'accueil qui leur est dédié. Monsieur le Maire remercie Madame Deffontaine pour le travail préalable qu'elle a réalisé lors de la précédente mandature. Il ajoute que ce sujet concerne la formation des assistantes maternelles et indirectement le bien être de nos enfants. Il précise néanmoins que le recrutement d'une personne qualifiée ne semble pas aisée.

Délibération adoptée (23 voix pour).

21. Délibération n° 2015121420 Complément de rémunération de la prime du personnel communal.

Délibération adoptée (23 voix pour).

22. Délibération n° 2015121421 Création d'emplois d'adjoints techniques de 2° classe à temps complet et à titre temporaire.

Madame Angélique DEFFONTAINE demande s'il serait possible d'étendre la période au mois de septembre. Compte tenu des finances de la commune, Monsieur le Maire explique que le recours à des agents temporaires ne peut s'envisager qu'en cas de besoin réel de service public, le but étant d'assurer une continuité de service à moyens constants.

Délibération adoptée (23 voix pour).

23. Délibération n° 2015121422 Vente immeuble.

Madame Angélique DEFFONTAINE rappelle sa demande de créer un moment événementiel lors de la démolition de l'ancienne salle des fêtes Jean Bouche. Monsieur le Maire lui répond favorablement car il a également prévu un moment festif pour tous les Willemois. La priorité pour notre commune est l'aménagement officiel du nouveau bâtiment « pôle multifonctionnel », la création d'une rue qui permet de desservir ce bâtiment et enfin la vente définitive de la salle des fêtes « Jean Bouche ».

Délibération adoptée (23 voix pour).

24. Délibération n° 2015121423 Admission en non valeur.

Délibération adoptée (23 voix pour).

25. Délibération n° 2015121424 Modification de 2 commissions municipales

Madame Angélique DEFFONTAINE demande à Monsieur le Maire la possibilité de changer certains élus de certaines commissions. Cette proposition ne modifiant pas le nombre d'élus proportionnellement à la composition du conseil municipal, Monsieur le Maire demande que lui soit adressé les changements de sièges aux commissions.

Délibération adoptée (23 voix pour).

26. Délibération n° 2015121425 Concertation Hameau de la Plaine.

Monsieur le Maire rappelle le contexte, la consultation de la MEL faite il y a plusieurs mois, la proposition présentée en réunion publique des habitants du hameau de la Plaine et le choix de présenter ce projet par voix de concertation en vue de rechercher le plus grand consensus.

Délibération adoptée (23 voix pour).

27. Délibération n° 2015121426 Décisions modificatives au budget primitif 2015 N° 1

Madame Angélique DEFFONTAINE demande des explications sur les transferts de budgets en section d'investissement. Monsieur Alain REFAS lui explique ne pas avoir le détail précis des virements de crédits mais peut les lui fournir. Monsieur le Maire insiste également sur les faibles montants des décisions modificatives qui sont la preuve d'une gestion rigoureuse et raisonnée. Il ajoute que la mise à jour des virements effectués sont nécessaires pour payer des erreurs de gestion de la mandature socialiste précédente.

Délibération adoptée (19 voix pour - 4 abstentions).

28. Délibération n° 2015121427 création d'un poste d'attaché principal et nomination du DGS suite à examen professionnel.

Délibération adoptée (23 voix pour).

Questions diverses

Madame Angélique DEFFONTAINE sollicite la parole afin d'exprimer ces questions diverses en séance :

1/ Madame Angélique DEFFONTAINE a expliqué avoir été conviée à une réunion de préparation du conseil municipal par mail. Monsieur le Maire lui explique qu'il s'agissait d'une erreur de liste d'envois. Madame Angélique DEFFONTAINE demande que les projets de délibérations soient envoyés suffisamment à l'avance à son groupe pour pouvoir préparer les questions diverses et les lecture des délibérations. Monsieur le Maire rappelle que le calendrier des élections régionales, l'embauche d'un DGS et le retour toujours aléatoire des questions posées à certaines administrations expliquent la difficulté à avoir un temps d'avance confortable. Néanmoins, il précise que la loi est respectée.

2/ Concernant la subvention exceptionnelle pour le carnaval. Monsieur le Maire annonce la subvention exceptionnelle de 4 000 € pour l'Owase.

3/ Concernant les locaux de l'atelier couture, Monsieur Ludovic CARELS explique sous l'ancien mandat avoir consacré un lieu spécifique au pôle multifonctionnel dédié à la couture. Monsieur le Maire répond qu'il n'y a dans ce pôle aucune salle dédiée par principe à l'activité plutôt qu'une autre. Pour l'heure il ajoute qu'un contrat de location a été signé avec une association d'aide à domicile qui attend l'approbation d'instance de tutelle. Monsieur le Maire rappelle les urgences du début de mandat mettant en danger des travaux immédiats et que l'atelier couture contrairement aux autres associations utilise des machines qui fixent l'utilisation d'une salle, Monsieur le Maire décide d'augmenter la ligne d'investissement pour retrouver des marges de manœuvre. Ainsi nous veillerons à trouver une autre installation à cette association. Monsieur le Maire rappelle que malheureusement cette association a déjà refusé une proposition (utilisation de l'ancienne PMI).

4/ Madame Angélique DEFFONTAINE souhaite connaître la position du conseil municipal sur la gestion de la médiathèque municipale. Monsieur le Maire confirme le respect par la municipalité des personnels bénévoles de la médiathèque. Il explique ensuite que ses visites à Wannehain et La Madeleine lui ont permis de bien appréhender la démarche qui consiste à ouvrir à chaque Willemois un outil culturel de qualité. Le travail en est à ce jour à l'analyse des types de contrats et de fonctionnement qui permettront une parfaite coordination entre les bénévoles et la Mairie, chacun des parties partage l'ambition et l'envie de faire un bel outil culturel.

La séance est close à 21 heures 55.

ROLLAND Thierry

BRAME/VERSTRAETE Anne-Marie

DELEPLANQUE/LEROUGE Nadine

FRENO Marina

LIROT/ROUSSEL Nathalie

PRUVOST Peggy

VERRIEST Marie-Ghislaine

DEFFONTAINE Bernard

JONVILLE Yves

NEUKERMANS Christophe

REFFAS Alain

DE NANTEUIL Christian

DEFFONTAINE/NOEL Angélique

DORMIEU/DUCHATEL Constance

GOSSART/LECLERCQ Laurence

PROUVEUR/LOZINGUEZ Aurore

VERMEEREN Valérie

BONIFACE Patrick

MARESCAUX Garlonné

LEPERS Jean-Pascal

PETIT Alain

VANBENEDEN Yves

CARELS Ludovic